

Documents sauvegardés

Samedi 6 novembre 2021 à 13 h 42

1 document

Par Université de Rennes 1



Sommaire

Le Monde

Documents sauvegardés • 1 document

5 novembre 2021

Covid-19 : selon l'Insee, la pauvreté n'a pas augmenté

La crise liée à la pandémie de Covid-19, qui s'est traduite par une chute de 8 % du produit intérieur brut (PIB) pour l'année 2020, a-t-elle fait exploser ...

3

Le Monde

Nom de la source

Le Monde

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

Vendredi 5 novembre 2021

Le Monde • p. ECO15 • 915 mots

Covid-19 : selon l'Insee, la pauvreté n'a pas augmenté

En 2020, le phénomène a touché 14,6 % des Français. Un chiffre stable par rapport à 2019, mais qui semble masquer la précarité des plus démunis

Béatrice Madeline

a crise liée à la pandémie de Covid-19, qui s'est traduite par une chute de 8 % du produit intérieur brut (PIB) pour l'année 2020, a-t-elle fait exploser la pauvreté en France? A l'automne 2020, Alerte, un collectif d'associations, sonnait l'alarme : un million de personnes auraient basculé dans la précarité en raison de la crise. Un an plus tard, mercredi 3 novembre, l'Insee a livré une étude qui relativise l'impact de la crise : en 2020, le taux de pauvreté qui se définit comme un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian touchait 14,6 % de la population française, soit 9,3 millions de personnes. Un chiffre stable par rapport à 2019. Les inégalités, selon cette estimation, n'auraient pas davantage évolué. Autrement dit, la récession historique de 2020 n'aura pas fait augmenter la pauvreté en France.

Méthodologie

« La stabilité des inégalités de niveau de vie et de pauvreté monétaires s'expliquerait par les mesures exceptionnelles mises en place pour lutter contre les effets de la crise sanitaire », selon l'Insee. L'activité partielle a ainsi permis d'éviter une explosion du chômage, les aides ciblées ont soutenu le revenu des ménages, et le fonds de solidarité a compensé, au moins en partie, la chute du chiffre d'affaires des indépendants. Sans ces divers dispositifs, calcule l'Insee, le taux de pauvreté aurait progressé de 0,6 point, ce qui représente 400 000 personnes, et les inégalités se seraient accrues. De plus, « il est impossible d'évaluer l'ampleur des faillites d'entreprises des destructions d'emplois qui seraient advenues » sans ces dispositifs de soutien.

Il n'en reste pas moins que la conclusion de cette étude, de l'aveu même du directeur général de l'Insee, Jean-Luc Tavernier, qui s'en explique dans un article de blog, « peut étonner » . L'une des explications réside dans la méthodologie employée. L'enquête porte uniquement sur la France métropolitaine, et sur les ménages « ordinaires » selon la nomenclature de l'Insee, à savoir 95 % de la population française.

Elle exclut donc les personnes qui vivent en collectivité ou en communauté résidences étudiantes, maisons de retraite, casernes, prisons..., ainsi que celles sans domicile, soit au total 1,4 million de personnes. Parmi ces catégories de population, si les personnes âgées, dont les pensions n'ont pas été affectées, n'ont pas perdu de revenus, les étudiants, en revanche, ont été massivement touchés, perdant notamment leurs petits boulots.

© 2021 SA Le Monde. Tous droits réservés. présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



news-20211105-LM-8249855



Autre limite à cette enquête, comme à toutes les enquêtes statistiques d'ailleurs : par construction, elle ne prend pas en compte les revenus « informels » issus du travail non déclaré ou des trafics. Ces limites peuvent-elles remettre en question les conclusions auxquelles parvient l'institut de la statistique ? Non, répond l'Insee en substance. Si elles peuvent « réduire la fiabilité de l'estimation », ce n'est pas au point « d'en réduire l'intérêt », précise M. Tavernier.

D'autres travaux, également publiés mercredi 3 novembre, permettent d'apporter quelques précisions sur l'évolution de la situation financière des plus précaires pendant la crise. L'Insee a analysé des données anonymisées de tran sactions bancaires d'un échan tillon de 203 000 clients de la Banque postale, particulièrement issus des catégories les plus modestes.

« Signal d'alarme »

Conclusions : d'une manière générale, les revenus ont été moins affectés en 2020 que l'épargne et les patrimoines. Pour les clients les plus modestes, sur l'ensemble de l'année, les revenus sont inférieurs de 3 % aux montants attendus. Autre conclusion, la proportion de comptes à découvert a été plus faible en 2020 qu'en 2019, même pour les plus bas revenus.

Comment comprendre, dès lors, l'afflux de personnes en difficulté accompagnées en 2020 par les associations ? L'Insee chiffrait, dans une note parue en juillet 2021, la hausse du recours à l'aide alimentaire à 11 % en volume, et à 7 % les nouvelles inscriptions auprès des associations. Une augmentation « sensible », qui témoignerait plus de l'aggravation de la précarité pour les personnes

qui étaient déjà en difficulté que d'une multiplication du nombre de ménages en situation de pauvreté. Et M. Tavernier de résumer : « La pauvreté s'est sans doute intensifiée, mais n'a pas explosé. » C'est aussi ce message que veut faire passer Christophe Devys, président du collectif Alerte (qui représente le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre, Emmaüs, Medecins du monde... parmi les principales associations membres), à la lecture de ces résultats. « En 2020 nous avons dit qu'il y aurait très certainement une hausse de la pauvreté, mais le chiffre d'un million de pauvres n'avait aucune prétention scientifique » , explique-t-il, ajoutant que « les associations étaient dans leur rôle en alertant sur ce chiffre. Grâce à ce signal d'alarme que nous avons tiré, il y a eu un certain nombre d'aides, qui ont permis de stabiliser le nombre de pauvres cela a donc été efficace.

Toutefois, le problème, selon M. Devys, n'est pas réglé sur le fond. D'une part, les aides « qui ne sont que ponctuelles » ont pris fin pour la plupart. « On ne sait pas comment les personnes s'en sont tirées aujourd'hui », poursuit-il. Sur le fond, « le chiffre de près de 15 % de la population en situation de pauvreté est, dans l'absolu, très élevé », estime M. Devys. Dans un rapport publié en mai 2021, le Comité national de lutte contre l'exclusion (CNLE) rappelle qu' « au-delà de la nécessité de pallier les effets immédiats de la crise il est absolu ment indispensable de pré venir les trajectoires de pauvreté durables, et parfois irréversibles, qui constituent souvent le versant diffus des crises ».